

Montage, démontage et utilisation d'échafaudage roulant

Suivant la R408 de la CNAMTS et décret 924-2004 du 1^{er} septembre

Votre contact

Christine DUJARDIN
Tél. : 03 20 72 17 15
cdujardin@ffb5962.fr

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'organiser son chantier, de monter et démonter en toute sécurité des échafaudages roulants

Durée

Personnel débutant : 2 jour(s) -
14:00 heures

Public

Monteur et aide monteur

Prérequis

Etre expérimenté dans le montage
Etre âgé de 18 ans minimum
Etre reconnu apte médicalement

Moyens pédagogiques

Salle de cours équipée
Vidéo projecteur
Zone sécurisée dédiée exclusivement
à la formation
Echafaudage fixe conforme avec
notice
Livret stagiaire

Equipement de protection individuel

Chaussures de sécurité, casque,
gants, harnais et longes obligatoires

Validation

Délivrance d'une attestation de
stage "Monteur, démonteur et
utilisateur d'échafaudages roulants"

Intervenant

LSM Formation
Centre de formation OPQF et agréé
CARSAT pour les travaux en hauteur

Contenu

Partie théorique – 1 jour

Statistiques d'accidents du travail (échafaudages)
Devoirs et responsabilités (civiles et pénales)
Réglementation sur le travail en hauteur
Décret du 1^{er} septembre 2004
Arrêté du 21 décembre 2004
Recommandation R408
Equipements de protection individuelle pour le travail en hauteur
Identification, utilisation et choix des différents types d'échafaudages
Notions d'efforts et de stabilité
Lecture de plan et liste de matériel
Types d'amarrages
Lecture des notices et plans d'échafaudages

Partie pratique – 1 jour

Vérification du bon état des éléments de l'échafaudage (oxydation,
détérioration ou déformation)
Montage et démontage d'une structure simple roulant (selon la notice du
constructeur)
Appuis et calage
Dispositif pour la stabilité, amarrages, ancrages

Contrôle des connaissances et du savoir faire